

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLARD REYMOND (ISERE)
République Française**

**SEANCE N° 2023-02 DU 1^{ER} AVRIL 2023
Délibération N°2023 - 09
Date de la convocation : 24/03/2023**

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombres de membres en exercice au jour de la séance	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération
6	6	5

L'an deux mille vingt-trois, le premier avril à dix heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme THEYSSET Chantal, Maire.

PRESENTS : THEYSSET Chantal – CANET Nicolas – CHABERT Patrick – CHABERT Christian – MARCHIAL Thierry
ABSENTS ET EXCUSES : Epoudry Guy

Secrétaire de séance : CANET Nicolas

Objet : Tarifs de location de la salle polyvalente

Madame le Maire propose aux élus de définir les tarifs de location de la salle polyvalente.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

✓ **DE FIXER les tarifs de location comme définis ci-dessous :**

UTILISATION	TARIF	JOUR	WEEK END	SEMAINE
Associations locales de Villard Reymond (AFP- GP – CHASSE – LE RENOUVEAU)	Gratuit			
Commune	Gratuit			
Usagers extérieurs (Association – Privés)		80	150	350

- Un acompte de 50% du montant de la location sera demandée aux utilisateurs de la salle polyvalente lors de la réservation.

- Une facturation de frais de ménage s'élevant à 100 € sera demandée aux utilisateurs.
- Une caution d'un montant de 200 € pourra être demandée aux utilisateurs organisant des manifestations diverses afin de garantir la commune des dommages pouvant être causés à l'occasion de ces manifestations.
- A cet effet, un état des lieux contradictoire sera établi avant et après utilisation.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire :

après dépôt en Préfecture

le 6 avril 2023

et publication ou notification

le 6 avril 2023

Le Maire,
Chantal THEYSSET


